

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 08 Novembre 2016

Délibération n°76 - 2016 relative au tableau sur les autorisations budgétaires 2016 du budget rectificatif

VU le code de l'éducation et notamment son article L712-3-IV-2°)
VU le code de l'éducation et notamment son article R719-73,

Considérant que le quorum physique est constaté,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve le tableau sur les autorisations budgétaires 2016 du budget rectificatif n°1.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	22
Membres en exercice	36	Membres représentés	10
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	21	Contre	7	Abstentions	3
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLA

Document en annexe au présent extrait : Tableau des autorisations budgétaires

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 09-11-2016

Document mis en ligne le : 09-11-2016